

Le trésor de la langue française au Québec

Claude Poirier

Number 47, October 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56936ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, C. (1982). Le trésor de la langue française au Québec. *Québec français*, (47), 15–15.

Le trésor de la langue française au Québec

claude poirier

On galfète ou on calfeutre ?

Même si nos maisons sont aujourd'hui bien protégées contre le froid, le *calfatage* (ou *galfètage*) des portes et des fenêtres a toujours sa place. Mais, à propos, s'agit-il bien de *calfatage* ?

Le verbe employé le plus couramment par les Québécois en parlant de cette opération est *galfeter*, qui peut être prononcé *galfèter*, *galfater*, *calfeuter*, etc. On emploie fréquemment aussi *galfeutrer* ou *calfeutrer*, *galfeutrer*, *calfeuter*, etc. L'ensemble de ces formes peut être regroupé autour des mots *calfater* et *calfeutrer* qui figurent dans les dictionnaires du français général (par ex. *Le Petit Robert*) et qui signifient tous deux « boucher des fentes », mais pas n'importe lesquelles. *Calfater* a en effet le sens de « boucher des fentes de la coque d'un navire pour la rendre étanche », tandis que *calfeutrer* a celui de « boucher les fentes d'une fenêtre, d'une porte, etc., avec une lisière, un bourrelet, pour empêcher l'air de pénétrer ». Les Québécois auraient-ils confondu les deux mots ? Et la prononciation ? Comment en expliquer la diversité ?

L'analyse de la documentation réunie à propos de ces mots au TLFQ (environ 500 exemples, depuis le début du 17^e siècle) conduit à une conclusion fort simple : les Québécois ont tout simplement conservé les divers usages qui avaient cours jadis en France et qui ont été apportés ici par les premiers colons. Le verbe *calfater*, attesté depuis le 14^e siècle, a connu en français plusieurs altérations successives qui sont à l'origine de la variante *calfeutrer* ; la prononciation avec *g* initial était fréquente au 15^e siècle et on la retrouve encore au 20^e dans certains parlers de l'ouest de la France. La spécialisation des deux mots,

l'un dans le vocabulaire maritime (*calfater*), l'autre dans celui de l'habitation (*calfeutrer*), n'est précisée nettement que depuis Furetière (1690) et ne s'est pas imposée vraiment en français avant la fin du 18^e siècle.

L'usage québécois actuel illustre donc les diverses étapes de l'évolution de *calfater* vers *calfeutrer* et l'hésitation de l'usage à l'époque coloniale. Pour cette raison, la documentation québécoise présente un grand intérêt pour ceux qui étudient l'histoire du français.

Comment les Québécois écrivent-ils *gyprock* ?

Ce mot est en usage au Québec depuis la fin des années 1920. Il s'agit de l'emploi comme nom commun d'une marque de commerce anglaise. Les quelque 90 exemples qui ont servi à préparer l'article du TLFQ font voir que l'orthographe généralement adoptée en québécois (dans les journaux, dans la littérature, etc.) est *gyproc*. C'est donc sous cette forme francisée que le mot sera présenté dans le dictionnaire. Mais l'étude de certains autres mots n'est pas aussi simple sous ce rapport (que faire avec *calfater*, *galfeter*, etc. ?) et les rédacteurs ont dû dégager des règles permettant d'établir la (ou les) orthographe(s) devant figurer en vedette.

En bref, l'entrée est établie d'après la tradition orthographique telle qu'elle se dégage de l'usage écrit depuis 1880 (année de la parution d'un glossaire important, celui de Dunn). Si l'examen de cette tradition fait voir qu'il existe deux orthographe(s) importantes, on crée une entrée double, en mentionnant d'abord la forme la plus fréquente. D'où : *toffer* (et non *tougher*, plutôt rare) mais *toffe*, *tough* (puisque les deux formes sont courantes). L'orthographe est une des manifestations de la langue.

Et notre enquête ?

Les exemples occupent une place de choix dans les articles du TLFQ, comme on s'en rendra compte à la lecture de notre chronique. Ce sont avant tout ces énoncés, triés évidemment, qui feront du TLFQ un répertoire culturel de première valeur. C'est pourquoi l'enquête linguistique annoncée dans le numéro 45 de *Québec français* (mars 1982, p. 22) est importante. Notre premier questionnaire porte sur le mot *TOURTIÈRE* qui a souvent donné lieu à des discussions passionnées.

- Quel est le sens de ce mot pour vous ? Donnez un exemple d'emploi du mot.
- Quelle différence faites-vous entre *tourtière* et *pâté à la viande*, *cipaille* (ou *cipâte*) ? Connaissez-vous *tarte à la viande* ?

Adresse : Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des lettres, Université Laval, Québec, G1K 7P4.

Note

Il est important que la provenance de chaque témoignage, de chaque exemple soit précisée : sexe, âge, métier ou profession du témoin (qui peut être une personne différente de celle qui envoie les réponses au questionnaire), lieu de résidence, région d'origine.